

REFERENTIEL TECHNIQUE 2024/2025



GUIDE DE JUGEMENT POUR LES EXAMENS DE GRADES

EDITO



Chers juges,

La CSDGE et les différentes commissions qui la composent, œuvrent en continu pour coordonner l'ensemble des organisations liées aux grades, pour lesquelles la Fédération Française des Judo et Disciplines Associées a reçu délégation du Ministère des Sports.

C'est une responsabilité importante qui nous oblige à la plus grande exemplarité dans l'appréhension de ces sujets.

La réglementation est à ce titre ajustée quand il se doit, afin de faire correspondre au plus près les principes qui régissent les grades et les intérêts des judoka.

Je tiens ici à souligner l'importance de l'ensemble des acteurs qui, par leur implication et leur sérieux, permettent que soit assurée cette mission. Le corps des juges y tient une place toute particulière et je vous remercie sincèrement pour votre investissement, que ce soit dans l'accompagnement des candidats, dans l'organisation des sessions d'examens, ou dans les échanges d'expertise.

Afin de vous accompagner au mieux dans la réalisation de ces missions, le référentiel pour le corps de juges, édité pour la saison 2024/2025, vous permettra de retrouver la déclinaison de l'ensemble des principes de fonctionnement, de l'organisation des épreuves techniques et des critères de jugements.

Je vous souhaite une excellente saison sportive.

Sébastien MANSOIS

SOMMAIRE

PRINCIPES GENERAUX (déontologie, déroulement de l'examen)	page 4
1^{er} DAN (descriptif des épreuves et critères de jugement)	page 6
2^e DAN (descriptif des épreuves et critères de jugement)	page 11
3^e DAN (descriptif des épreuves et critères de jugement)	page 18
4^e DAN (descriptif des épreuves et critères de jugement)	page 24
5^e DAN (descriptif des épreuves et critères de jugement)	page 29
6^e DAN (descriptif des épreuves et critères de jugement)	page 31
7^e DAN (descriptif des épreuves et critères de jugement)	page 34
LES PROGRAMMES TECHNIQUES	page 37
LES 20 ATTAQUES/DEFENSES IMPOSEES JUJITSU	page 38
REFERENTIEL DES TECHNIQUES JUJITSU	page 39
LEXIQUE	page 40
CONTACTS	page 41

PRINCIPES GENERAUX SUR LA FONCTION DE JUGE

1) Déontologie

Neutralité et impartialité sont deux principes essentiels à tout jugement

-  Un juge ne peut lors d'un même examen, assurer sa mission de jury et se présenter comme candidat ou comme partenaire.
-  Un juge ne peut juger un grade supérieur au sien.
-  Un juge ne peut examiner ses propres élèves, dans la mesure du possible il évitera également d'examiner un candidat qu'il connaît.
-  Le juge ne doit faire aucun commentaire ayant rapport au club ou à l'enseignant du candidat. L'avis donné au candidat doit rester dans le cadre strict de la prestation.
-  Il est recommandé de vouvoyer le candidat.

2) Déroulement de l'examen

Les membres du jury sont amenés à remplir 4 rôles présentés ci-dessous de façon chronologique.

- L'accueil des candidats :

L'objectif du jury est tout d'abord d'assurer les conditions pour l'expression optimale des candidats. Ils veilleront notamment :

- A leur sécurité (échauffement préalable, contrôle de la surface de travail...)
- A créer une ambiance favorable (accueil courtois, recherche de détente pour les candidats « stressés »), environnement non bruyant...)
- Le président du jury doit veiller à ce que la déontologie ainsi que les conditions d'accueil soient respectées et annoncera le résultat au candidat.

➤ La conduite de la prestation :

C'est le même objectif qui sera recherché pendant le déroulement de la prestation. A ce titre, le jury peut être amené (*à titre exceptionnel et en fin d'épreuve*) à faire recommencer une partie de la prestation sans que cette décision n'influe négativement sur le jugement.

➤ Le jugement :

Pour le candidat, c'est le rôle essentiel joué par le jury qui prononcera sa réussite ou son échec.

Il importe, du 1^{er} au 4^e dan, que le jugement se rapporte à une **appréciation globale** sur l'ensemble de la prestation.

Le fait de ne relever que des fautes, ne nous apparaît pas satisfaisant. Il convient en fait de mettre **systématiquement en rapport les aspects positifs et négatifs** des prestations.

Le rôle du jury consiste à moduler son jugement en fonction du grade présenté. Un candidat au 5^e dan ne peut être jugé sur les mêmes bases qu'un candidat au 1^{er} dan.

Il importe que le jugement porté sur un candidat soit en cohérence avec les jugements portés sur les candidats qui l'ont précédé. La **constance dans le jugement** est l'une des qualités essentielles des juges.

➤ La délivrance du résultat :

Le jury est amené à se prononcer, à la majorité de ses membres, sur la réussite ou l'échec à l'examen

Si le jury se constitue uniquement de deux membres et que ceux-ci sont en désaccord sur le résultat final, alors la décision se fera toujours en faveur du candidat.

En cas d'échec à l'examen, le jury a un **rôle de conseil** pour orienter les progrès futurs des candidats.

Il doit être en mesure d'informer **clairement et succinctement** les candidats sur la cause de leur échec et sur les secteurs à améliorer pour leur prochaine prestation.

Les juges ne doivent pas démontrer.

NB : Les restrictions adoptées par les instances internationales dans l'usage de certaines techniques en compétition, ne sont pas applicables dans les épreuves techniques des passages de grades.

1^{er} DAN

Descriptif des épreuves et critères de jugement par UV.

UV1 : LE KATA

A. Rappels réglementaires

- La dominante compétition :
Le candidat présente les trois premières séries du *nage-no-kata*, dans le rôle de *tori*, et tout ou partie des trois séries dans le rôle de *uke*.
- La dominante technique (*voie réservée aux candidats nés en 2007 et avant*) :
Le candidat présente, en entier, dans le rôle de *tori* le *nage-no-kata* ou le *kodokan-goshin-jitsu* et tout ou partie du kata choisi dans le rôle de *uke*.

Les candidats nés en 1975 et avant, ne présentent que le rôle de *tori*.

Equivalence : podiums des championnats de France kata (demandé à l'examen)

B. Généralités sur le jugement des katas

Il importe que le jugement se rapporte à une **appréciation globale** sur l'ensemble de la prestation du candidat. Le fait de ne relever que les fautes, ne nous apparaît pas satisfaisant. Il convient en fait de mettre systématiquement en rapport les aspects positifs et négatifs des prestations.

Le choix du partenaire est de la responsabilité du candidat.

UKE	TORI
Justesse et sincérité des attaques ➤ Maîtrise des chutes	Efficacité des déséquilibres Kuzushi ➤ Justesse des placements Tsukuri ➤ Contrôle des projections Kake ➤ Qualité des esquives ➤ Parades et justesse des ripostes
Respect du cérémonial, attitude et maniement des armes pour le kodokan-goshin-jitsu, ➤ Posture, timing et distance, ➤ Placements, déplacements, replacements, ➤ Synergie entre les partenaires, ➤ Respect de l'ordre des techniques,	

A. Rappels réglementaires

➤ La dominante compétition :

Le candidat démontre 12 techniques issues de l'annexe 1 :

- 6 en nage-waza et 4 en ne-waza imposées par le jury.

Les techniques de nage-waza devront être démontrées en déplacement (forme kata admise). En ne-waza, les techniques devront être démontrées en situation d'étude (ex : *renversement, position quadrupédique ...*)

- 2 techniques de défense au choix du candidat.

Ces techniques devront être en réponse aux situations d'agression issues des séries A et B des 20 attaques imposées (annexe 1). Le candidat doit choisir 2 attaques et 2 défenses différentes.

Une méconnaissance dans chacun des trois domaines sera acceptée (techniques méconnues ou pas maîtrisée). *Durée de l'épreuve : 5 mn environ*

➤ La dominante technique (voie réservée aux candidats nés en 2007 et avant) :

a. Le candidat démontre 12 techniques issues de l'annexe 1 :

- 6 en nage-waza et 4 en ne-waza imposées par le jury.

Les techniques de nage-waza devront être démontrées en déplacement (forme kata admise). En ne-waza, les techniques devront être démontrées en situation d'étude (ex : *renversement, position quadrupédique ...*)

- 2 techniques de défense au choix du candidat.

Ces techniques devront être en réponse aux situations d'agression issues des séries A et B des 20 attaques imposées (annexe 1). Le candidat doit choisir 2 attaques et 2 défenses différentes.

Une méconnaissance dans chacun des trois domaines sera acceptée (techniques méconnues ou pas maîtrisée). *Durée de l'épreuve : 5 mn environ*

b. Le candidat démontre ses acquis techniques lors :

- D'*uchi-komi* d'une durée de 1'30 sur avancée de *uke* et 1'30 sur recul de *uke*. 2 techniques minimum, dont au moins une sur avancée et une sur recul.

- De 2 exercices d'application de type *kakari-geiko* et/ou *yaku-soku-geiko* de 2 mn, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette UV n'est pas fractionnable.

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

Modalités : Pour les techniques en nage-waza et ne-waza le jury impose des techniques qui couvriront l'ensemble des familles de l'annexe 1. Pour les techniques de défense, le candidat choisit 2 attaques et 2 défenses différentes parmi les séries A et B.

Les temps ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils fixent la durée maximum de chaque exercice mais ne définissent pas de temps minimum.

B. Généralités sur le jugement de l'UV2 :

UV2 n'étant pas fractionnable, le candidat doit démontrer avec son partenaire la totalité de l'épreuve avec un seul jury.

Il doit démontrer sa prestation dans l'ordre chronologique de l'épreuve.

Le résultat sera donné en fin d'épreuve.

Le temps de l'épreuve doit être respecté.

I. Contenu de l'épreuve a (épreuve identique dominante technique et compétition)

TACHI-WAZA	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 6 techniques seront imposées par le jury, couvrant les 4 familles de l'annexe 1 du 1 ^{er} dan (<i>koshi-waza, te-waza, ashi-waza, sutemi-waza</i>).
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit être capable, à partir d'une bonne posture, d'exécuter un déséquilibre suffisant pour lui permettre de se placer et projeter uke largement sur le dos avec contrôle. La démonstration doit être réalisée en déplacement ou sur opportunités. Le candidat doit démontrer correctement les techniques. La méconnaissance d'une technique (<i>méconnue ou mal réalisée</i>) sera admise La non-connaissance de deux techniques entraînera le refus de l'UV. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales judo en tachi-waza : ➤ Connaissance des techniques. ➤ Respect des principes (<i>kuzushi-tsukuri-kake</i>). ➤ Respect de la sécurité (<i>contrôle du partenaire lors de la projection</i>).

NE-WAZA	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 4 techniques seront imposées par le jury, couvrant les 3 familles de l'annexe 1 du 1 ^{er} dan (<i>osaekomi-waza, shime-waza, kansetsu-waza</i>).
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit être capable, d'effectuer des contrôles efficaces. ➤ Le candidat doit démontrer correctement les techniques en situation d'étude. La méconnaissance d'une technique (<i>méconnue ou mal réalisée</i>) sera admise La non-connaissance de deux techniques entraînera le refus de l'UV. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales judo en ne-waza ➤ Connaissance des techniques ➤ Maîtrise des contrôles ➤ Posture et appuis au sol

DÉFENSE	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 2 techniques de défense issues des séries A, B des 20 techniques, au choix du candidat.

MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit montrer sa capacité à se défendre tout en respectant l'intégrité physique de son partenaire. Il doit faire preuve d'efficacité, de contrôle et de réalisme dans ses réponses à une situation d'agression. La méconnaissance d'une technique de défense (<i>méconnue ou mal réalisée</i>) sera admise. La non-connaissance de deux techniques de défenses entraînera le refus de l'UV. L'observation s'organisera autour des techniques de défenses : ➤ sincérité de l'attaque d'uke, ➤ garde et posture, ➤ précision des esquives, parades, blocages, ➤ qualité des ripostes, justesse technique, ➤ qualité des contrôles finaux.
--	--

II. Contenu de l'épreuve b (uniquement pour la dominante technique)

UCHI-KOMI	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Uchi-komi d'une durée de 1'30 max sur avancée de uke et 1'30 max sur recul de uke. Deux techniques minimum, dont au moins une sur avancée et une sur recul. Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve uniquement en tant que tori.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat devra démontrer sa capacité à reproduire la construction de la gestuelle permettant d'envisager la projection avec une réussite optimale. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales judo en déplacement : ➤ continuité de l'action et déséquilibre, ➤ placement du corps, ➤ techniques exécutées totalement et correctement sans projection, ➤ techniques adaptées au déplacement, ➤ rythme régulier, ➤ posture d'uke, ➤ kumi-kata approprié,
KAKARI-GEIKO et/ou YAKU-SOKU-GEIKO	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	2 exercices d'application par candidat de type kakari et/ou yaku-soku-geiko (2x2 min) La formule sera indiquée dans la fiche préétablie tirée au sort par le candidat. Les candidats devront changer de rôle après le kakari-geiko ou le yaku-soku-geiko de 2min (<i>alternance</i>). Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple, si un seul judoka présente l'examen, il devra effectuer la prestation dans le rôle de tori OU dans le rôle de uke. ➤ 1^{ère} formule : 2 kakari-geiko, ➤ 2^e formule : 2 yaku-soku-geiko, ➤ 3^e formule : 1 kakari geiko et un yaku-soku-geiko. Des consignes spécifiques concernant le kakari-geiko seront indiquées dans la fiche préétablie et choisies parmi les suivantes :

	➤ tori attaque uniquement avec des ashi-waza, uke esquivé les attaques (<i>candidat jugé en tori</i>), ➤ tori attaque librement, uke oriente sa défense sur l'esquive, (<i>candidat jugé en uke</i>), - tori propose les enchaînements, uke défend librement (<i>candidat jugé en tori</i>). Définition du kakari-geiko /// Définition du yaku-soku-geiko : Lexique du recueil des Textes Officiels. Kakari-geiko : exercice d'entraînement où l'un des 2 judokas joue le rôle de l'attaquant, alors que l'autre cultive la défense et l'esquive. Yaku-soku-geiko : ce n'est pas un nage-komi de projection, avec une chute à tour de rôle pendant 2 minutes qui est attendu. Les deux candidats proposent des opportunités adaptées aux déplacements et aux postures du partenaire, amenant à des techniques de projection variées. Les candidats ne devront pas : ➤ bloquer les tentatives d'entrée du partenaire avec les bras, ➤ exécuter des contre-prises, ➤ adopter une attitude défensive marquée pour gêner le partenaire
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	La condition physique des candidats devra permettre l'exécution de l'exercice dans un rythme constant et soutenu (<i>en fonction de l'âge du candidat</i>). <i>Les jurys évalueront :</i> ➤ le respect des consignes ➤ l'aisance dans les déplacements et placements ➤ la pertinence des opportunités et du temps d'action ➤ les actions de déséquilibre, la forme de corps, la précision des actions techniques.

UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DEVELOPPEMENT DU JUDO-JUJITSU

Rappels :

Le candidat devra participer à un stage de commissaire sportif d'une demi-journée et également à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition officielle, se déroulant sur 2 demi-journées, organisée par l'OTD dont il dépend, en tant que commissaire sportif.

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD.

Equivalence : commissaire sportif départemental en activité.

L'UV4 étant accessible dès l'obtention de la ceinture marron, il appartient aux professeurs d'inscrire leurs élèves à un stage de commissaire sportif et à une animation ou une compétition officielle se déroulant sur 2 demi-journées. L'accueil devra être convivial afin de susciter des vocations. N'étant pas un examen, l'UV4 sera validée à l'issue de la participation au stage et à la pratique.

Les ligues (CORG) doivent s'assurer de la mise en place d'évaluations sur certaines manifestations sportives départementales ou animations.

L'encadrement doit être assuré par les commissaires sportifs titulaires le jour de la participation au stage et à la compétition ou l'animation.

2^e DAN

Descriptif des épreuves et critères de jugement par UV.

UV1 : LE KATA

A. Rappels réglementaires

- La dominante compétition :
Le candidat présente le *nage-no-kata* en entier, dans le rôle de *tori*.
- La dominante technique (voie réservée aux candidats nés en 2007 et avant) :
le candidat présente, en entier le rôle de *tori*, le *nage-no-kata* ou le *kodokan-goshin-jitsu*. Ce kata devra être différent de celui présenté pour le 1^{er} dan.
Equivalence : podiums des championnats de France kata (demandé à l'examen)

B. Généralités sur le jugement des katas

Il importe que le jugement se rapporte à une **appréciation globale** sur l'ensemble de la prestation du candidat. Le fait de ne relever que les fautes, ne nous apparaît pas satisfaisant. Il convient en fait de mettre systématiquement en rapport les aspects positifs et négatifs des prestations. Le choix du partenaire est de la responsabilité du candidat.

UKE	TORI
➤ Justesse et sincérité des attaques ➤ Maîtrise des chutes	➤ Efficacité des déséquilibres Kuzushi ➤ Justesse des placements Tsukuri ➤ Contrôle des projections Kake ➤ Qualité des esquives ➤ Parades et justesse des ripostes
➤ Respect du cérémonial, attitude et maniement des armes pour le kodokan-goshin-jitsu, ➤ Posture, timing, distance, ➤ Placements, déplacements, replacements, ➤ Synergie entre les partenaires, ➤ Respect de l'ordre des techniques, ➤ Sincérité dans les actions/réactions de tori et uke. ➤ Précision technique.	

S'agissant du 2^e dan, le candidat devra démontrer plus d'interactions dans le kata présenté. Les observables sont identiques à ceux du 1^{er} dan, toutefois le candidat devra démontrer son niveau de pratique supérieur au grade précédent.

A. Rappels réglementaires

➤ La dominante compétition :

- a. Démonstration dans un contexte dynamique (déplacements, enchaînements...) d'une technique en *nage-waza*, d'une technique en *ne-waza* et d'une technique de défense au choix du candidat (durée 5mn maximum).
- b. Le candidat démontre 6 techniques issues de l'annexe 1. 4 imposées par le jury (2 en *nage-waza*, 2 en *ne-waza*) et 2 techniques de défense au choix du candidat dans la série C des 20 attaques défenses imposées jujitsu (durée 5 mn maximum).

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

➤ La dominante technique (voie réservée aux candidats nés en 2007 et avant) :

- a. Démonstration dans un contexte dynamique (déplacements, enchaînements...) d'une technique en *nage-waza*, d'une technique en *ne-waza*, et d'une technique de défense au choix du candidat (durée 5 mn maximum).
- b. Le candidat démontre 6 techniques issues de l'annexe 1. 4 imposées par le jury (2 en *nage-waza*, 2 en *ne-waza*) et 2 techniques de défense au choix du candidat dans la série C des 20 attaques défenses imposées jujitsu (durée 5 mn maximum).
- c. Le candidat démontre, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve, ses acquis techniques lors :
 - D'*uchi-komi* en déplacement de 2 fois 1'30 sur 2 techniques différentes minimum,
 - De *nage-komi* en déplacement de 2 fois 1'30 sur 2 techniques différentes minimum,
 - De 2 exercices d'application de type *kakari-geiko* et/ou *yaku-soku-geiko* de 2 mn

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 3 épreuves.

Les temps ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils fixent la durée maximum de chaque exercice mais ne définissent pas de temps minimum.

B. Généralités sur le jugement de l'UV2

L'UV2 n'étant pas fractionnable, le candidat doit démontrer avec son partenaire la totalité de l'épreuve avec un seul jury,

Il devra démontrer sa prestation dans l'ordre chronologique de l'épreuve. Le jury ne doit pas interrompre la démonstration et donnera le résultat à la fin de l'épreuve.

L'évaluation de l'épreuve doit porter sur l'ensemble de la prestation.

i **Contenu de l'épreuve a** (épreuve identique dominante technique et compétition)

DEBOUT : TACHI-WAZA	
MINIMUM EXIGIBLE	La technique choisie par le candidat doit être maîtrisée. La prestation doit être construite à partir de projections dans un contexte dynamique. Elle devra illustrer des logiques d'enchaînements sur des opportunités offertes et/ou créées. S'agissant du 2^e dan, il convient d'être plus exigeant qu'au 1^{er} dan sur la qualité technique, la cohérence des réponses apportées, l'aisance générale, l'aptitude à agir avec l'autre.
CRITÈRES DE JUGEMENT	L'observation s'organisera autour des éléments fondamentaux judo et des principes de tsukuri, kuzushi et gake. Les membres du jury observeront les points suivants : ➤ les appuis au sol et saisies, ➤ la coordination des actions de déplacements, de déséquilibres, de placement, ➤ la pertinence des enchaînements concernant les opportunités créées et offertes, ➤ la qualité des projections et le contrôle du partenaire.
SOL : NE-WAZA	
MINIMUM EXIGIBLE	Le candidat doit montrer qu'il a compris les points essentiels de la technique et les principes : il devra proposer des opportunités différentes (retournements ou/et entrées ou/et liaisons debout-sol...). Le candidat peut choisir une technique parmi les oasekomi, shime-waza, kansetsu-waza. Les contrôles devront être efficaces : ➤ le candidat doit montrer qu'il a compris les points essentiels de la technique, ➤ le candidat doit faire preuve d'une bonne coordination dans la continuité des actions, doit varier les enchaînements, les directions d'attaque, et montrer son aisance dans la construction de sa prestation.
CRITÈRES DE JUGEMENT	L'observation s'organisera autour des éléments fondamentaux en ne-waza : ➤ postures, ➤ appuis au sol, ➤ précision des contrôles, ➤ utilisation du poids du corps, ➤ déplacement, ➤ timing, ➤ pertinence des réponses apportées par rapport aux réactions d'UKE, ➤ continuité de l'action.
DÉFENSE	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	La technique de défense choisie par le candidat doit être maîtrisée et adaptée aux situations d'agression dans un contexte dynamique (<i>garde, postures, saisies, déplacements</i>). Il doit faire preuve d'efficacité, de réalisme et de contrôle.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	L'observation s'organisera autour des techniques de défenses : ➤ la sincérité de l'attaque d'UKE, ➤ la garde et la posture, ➤ la précision des esquives, parades, blocages, ➤ la qualité des ripostes, la justesse technique, ➤ la qualité des contrôles finaux.

ii. **Contenu de l'épreuve b** (épreuve identique dominante technique et compétition) :

TACHI-WAZA	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 2 techniques, issues de 2 familles différentes de l'annexe 1 du 2 ^e dan (<i>parmi les koshi-waza, te-waza, ashi-waza, sutemi-waza</i>), seront imposées par le jury.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit être capable, à partir d'une bonne posture, d'exécuter un déséquilibre suffisant pour lui permettre de bien se placer afin de projeter uke sur le dos avec contrôle. La démonstration peut être réalisée en statique ou en déplacement. S'agissant du 2^e dan, il convient d'être plus exigeant qu'au 1^{er} dan sur la qualité et la précision technique, la cohérence des réponses apportées, l'aisance générale, l'aptitude à agir avec l'autre. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales judo en tachi-waza : ➤ la connaissance des techniques, ➤ le respect des principes (<i>kuzushi-tsukuri-gake</i>), ➤ le respect de la sécurité (<i>contrôle du partenaire lors de la projection</i>).
NE-WAZA	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 2 techniques, issues de 2 familles différentes de l'annexe 1 du 2 ^e dan (<i>parmi les osaekomi-waza, shime-waza, kantetsu-waza</i>), seront imposées par le jury.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit être capable, à partir d'une bonne posture d'effectuer des contrôles efficaces. S'agissant du 2^e dan, il convient d'être plus exigeant qu'au 1^{er} dan sur la qualité et la précision technique, la cohérence des réponses apportées, l'aisance générale, l'aptitude à agir avec l'autre. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales Judo en ne-waza : ➤ la connaissance des techniques, ➤ la maîtrise des contrôles, ➤ la posture et appuis au sol.
DÉFENSE	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 2 techniques de défense issues de la série C des attaques imposées seront choisies par le candidats. S'agissant du 2^e dan, il convient d'être plus exigeant qu'au 1^{er} dan sur la qualité technique, la logique des réponses apportées, l'aisance générale, l'aptitude à agir avec l'autre.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit montrer sa capacité à se défendre tout en respectant l'intégrité physique de son partenaire. Il doit faire preuve d'efficacité, de contrôle et de réalisme dans ses réponses à une situation d'agression. L'observation s'organisera autour des techniques de défenses : ➤ sincérité de l'attaque d'uke, ➤ garde et posture, ➤ précision des esquives, parades, blocages, ➤ qualité des ripostes, justesse technique, ➤ qualité des contrôles finaux.

iii. **Contenu de l'épreuve c** (uniquement pour la dominante technique) :

UCHI-KOMI	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	2 séquences d'1'30 max : uchi-komi en déplacement sur 2 techniques différentes choisies par le candidat. Les candidats devront changer de rôle après 1'30 maximum de prestation (<i>alternance</i>). Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple, si un seul candidat présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve uniquement en tant que tori.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat devra démontrer sa capacité à reproduire la construction de la gestuelle permettant d'envisager la projection avec une réussite optimale. Les déplacements devront être variés et adaptées aux techniques. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales judo en déplacement : ➤ la continuité de l'action et déséquilibre, ➤ le placement du corps, ➤ les techniques exécutées totalement et correctement sans projection, ➤ les techniques adaptées au déplacement, ➤ le rythme régulier, ➤ la posture d'uke, ➤ le kumi-kata approprié.
NAGE-KOMI	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	2 séquences de 1'30 max (<i>en fonction du rythme et de l'âge des candidats</i>) de nage-komi en déplacement sur 2 techniques différentes choisies par le candidat. Les candidats devront changer de rôle après 1,30 maximum de prestation (<i>alternance</i>). Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve uniquement en tant que tori.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat devra être capable de projeter avec contrôle son partenaire et de manière rythmée. Les déplacements devront être adaptés et variés permettant un déséquilibre suffisant pour réaliser les techniques avec une bonne exécution. L'observation s'organisera autour de l'efficacité des techniques choisies : ➤ le déséquilibre d'uke, ➤ l'équilibre de tori et placement, ➤ la vitesse d'exécution, ➤ l'impact de la projection (<i>gake et contrôle d'uke</i>).

KAKARI-GEIKO et/ou YAKU-SOKU-GEIKO

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	2 exercices d'application pour chaque candidat de type kakari et/ou yaku-soku-geiko (2x2min maximum). La formule sera indiquée dans la fiche préétablie tirée au sort par le candidat. Les candidats devront changer de rôle après le kakari-geiko ou le yaku-soku-geiko de 2mn maximum (<i>alternance et récupération</i>). Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve dans le rôle de tori ou de uke. ➤ 1^{ère} formule : 2 kakari-geiko, ➤ 2^e formule : 2 yaku-soku-geiko, ➤ 3^e formule : 1 kakari Geiko et un yaku-soku-geiko. Des consignes spécifiques concernant le kakari-geiko seront indiquées dans la fiche préétablie et choisies parmi les suivantes : ➤ tori attaque uniquement avec des ashi-waza, uke esquive les attaques (<i>candidat jugé en tant que tori</i>), ➤ tori attaque librement, uke oriente sa défense sur l'esquive (<i>candidat jugé en tant que uke</i>), - tori recherche les enchaînements, uke défend librement (<i>candidat jugé en tant que tori</i>). <i>Définition du kakari geiko /// Définition du yaku-soku-geiko : Lexique du recueil des Textes Officiels.</i> Kakari-geiko : exercice d'entraînement où l'un des 2 judokas joue le rôle de l'attaquant, alors que l'autre cultive la défense et l'esquive. Yaku-soku-geiko : ce n'est pas un nage-komi de projection, avec une chute à tour de rôle pendant 2 minutes qui est attendu. Les deux candidats devront proposer des opportunités adaptées aux déplacements et aux postures du partenaire. Les enchaînements devront être démontrés. Les candidats ne devront pas : ➤ bloquer les tentatives d'entrée du partenaire avec les bras, ➤ exécuter des contre-prises, ➤ adopter une attitude défensive marquée pour gêner le partenaire.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	La condition physique des candidats devra permettre l'exécution de l'exercice dans un rythme constant et soutenu. <i>Les jurys évalueront :</i> ➤ le respect des consignes, ➤ l'aisance dans les déplacements et placements, ➤ la pertinence des opportunités et du temps d'action, ➤ les actions de déséquilibre, la forme de corps, la précision des actions techniques.

UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DEVELOPPEMENT DU JUDO-JUJITSU

Rappels :

Le candidat devra participer à un stage d'arbitrage d'une demi-journée et également à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition officielle, se déroulant sur 2 demi-journées, organisée par l'OTD dont il dépend, en tant qu'arbitre.

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD.

Equivalence : arbitre départemental en activité.

L'UV4 étant accessible dès l'obtention du 1^{er} dan, il appartient aux professeurs d'inscrire son élève à un stage d'arbitrage et à une animation ou une compétition officielle se déroulant sur 2 demi-journées.

L'accueil devra être convivial afin de susciter des vocations.

L'UV4 sera validée à l'issue de la participation.

Aucun examen ne pourra sanctionner le candidat.

Les ligues (CORG) doivent s'assurer de la mise en place d'évaluations sur certaines manifestations sportives départementales ou animations.

L'encadrement doit être assuré par les arbitres titulaires le jour de la participation au stage et à la compétition ou l'animation.

3^e DAN

Descriptif des épreuves et critères de jugement par UV.

UV1 : LE KATA

A. Rappels réglementaires :

➤ La dominante compétition :

Le candidat présente, dans le rôle de *tori* en entier, le *katame-no-kata* et le *kodokan-goshin-jitsu*.

➤ La dominante technique (voie réservée aux candidats nés en 2007 et avant) :

Le candidat présente, dans le rôle de *tori* en entier, le *katame-no-kata* et soit le *nage-no-kata*, soit le *kodokan-goshin-jitsu*.

B. Généralités sur le jugement des katas :

Le choix du partenaire est de la responsabilité du candidat.

En cas de réussite à l'un des 2 katas, le candidat valide ce kata. Si le candidat a étudié un seul kata, cette règle de s'applique pas. Il doit présenter les 2 katas requis et les avoir étudiés.

UKE	TORI
➤ Justesse et sincérité des attaques ➤ Maîtrise des chutes	Efficacité des déséquilibres Kuzushi ➤ Justesse des placements Tsukuri ➤ Contrôle des projections Kake ➤ Qualité des esquives ➤ Parades et justesse des ripostes
➤ Respect du cérémonial et maniement des armes pour le <i>kodokan-goshin-jitsu</i>, ➤ Posture, timing, distance, ➤ Placements, déplacements, replacements, ➤ Synergie entre les partenaires, ➤ Respect de l'ordre des techniques, ➤ Sincérité dans les actions/réactions de <i>tori</i> et <i>uke</i>, ➤ Justesse technique.	

C'est une évaluation globale. S'agissant du 3^e dan, le candidat devra démontrer son niveau de perfectionnement lors des katas présentés.

A. Rappels réglementaires :

➤ La dominante compétition :

- a. Le candidat démontre :
- 3 techniques de son choix en *nage-waza*, chacune des techniques doivent être exécutées dans 3 directions différentes et dans un contexte dynamique (déplacements, enchainements... - durée minimum 3 mn)
 - 2 techniques de son choix en *ne-waza*, à partir de situations de combat (durée minimum 3 mn)
 - Des techniques de défense sur saisies, coups, armes (durée minimum 1 mn)
- L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser **9 minutes**.
- b. Le candidat démontre 6 techniques issues de l'annexe 1. 4 imposées par le jury (2 en *nage-waza*, 2 en *ne-waza*) et 2 techniques de défense au choix du candidat dans la série D des 20 attaques défenses imposées jujitsu (durée 5 mn maximum).

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

➤ La dominante technique (voie réservée aux candidats nés en 2007 et avant) :

- a. Le candidat démontre :
- 3 techniques de son choix en *nage-waza*, chacune des techniques doivent être exécutées dans 3 directions différentes et dans un contexte dynamique (durée 3 mn minimum)
 - 2 techniques de son choix en *ne-waza* à partir de situations de combat (durée 3 mn minimum)
 - Des techniques de défense de défense sur saisies, coups, armes (durée 1 mn minimum).
- L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser **9 minutes**.
- b. Le candidat démontre, 6 techniques issues de l'annexe 1. 4 imposées par le jury (2 en *nage-waza*, 2 en *ne-waza*) et 2 techniques de défense au choix du candidat dans la série D des 20 attaques défenses imposées jujitsu (durée 5 mn maximum).
- c. Le candidat démontre, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve, ses acquis techniques lors :
- D'uchi-komi de 3 fois 1 mn sur 3 techniques différentes
 - De nage-komi de 2 fois 1 mn sur 2 techniques différentes
 - De 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2 mn.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 3 épreuves.

Les temps ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils fixent la durée maximum de chaque exercice mais ne définissent pas de temps minimum.

B. Généralités sur le jugement de l'UV2 :

L'UV2 n'étant pas fractionnable, le candidat doit démontrer avec son partenaire, la totalité de l'épreuve avec un seul jury en respectant le temps imparti pour chaque épreuve.

Il devra démontrer sa prestation dans l'ordre chronologique de l'épreuve. Le jury ne doit pas interrompre la démonstration. Il donnera le résultat à la fin de l'épreuve.

Le jury est composé de 3 juges minimum (4^e dan et plus).

i. Contenu de l'épreuve a (épreuve identique dominante technique et compétition).

TACHI-WAZA	
MINIMUM EXIGIBLE	Les 3 techniques choisies dans 3 directions différentes par le candidat, doivent être maîtrisées. La prestation doit être construite à partir de projections contrôlées, puissantes, efficaces dans un contexte dynamique. Elle devra illustrer des logiques d'enchaînements sur des opportunités offertes et/ou créées. S'agissant du 3^e dan, il convient d'être exigeant sur la qualité technique, la cohérence des réponses apportées, l'aisance générale, l'aptitude à agir avec l'autre.
CRITÈRES DE JUGEMENT	L'observation s'organisera autour des éléments fondamentaux judo et des principes de tsukuri, kuzushi, gake. Les membres du jury observeront les points suivants : ➤ appuis au sol et saisies, ➤ coordination des actions de déplacements, de déséquilibres, de placement, ➤ pertinence des enchaînements concernant les opportunités créées et offertes.
NE-WAZA	
MINIMUM EXIGIBLE	Les 2 techniques choisies par le candidat devront être démontrées à partir de situations de combat (<i>liaison debout-sol, entrées...</i>) mettant en évidence les défenses d'uke et les actions réactions.
CRITÈRES DE JUGEMENT	L'observation s'organisera autour des éléments fondamentaux en ne-waza : ➤ postures, appuis au sol, déplacements, ➤ précision des contrôles, ➤ utilisation du poids du corps, ➤ timing, sincérité de l'action, ➤ pertinence des réponses apportées par rapport aux réactions d'uke,
DÉFENSE	
MINIMUM EXIGIBLE	Expression personnelle du candidat d'une durée d'1 min minimum couvrant les différents secteurs judo-ju-jitsu sur saisies, coups et armes. Il devra exécuter : ➤ des techniques de défense mettant en œuvre l'ensemble des habiletés fondamentales (<i>garde, saisies, postures, déplacements</i>) ➤ des réponses pertinentes adaptées aux situations d'attaque pouvant couvrir différentes familles (atémis, clés, projections, liaison debout-sol, contrôles au sol) avec une bonne exécution.
CRITÈRES DE JUGEMENT	L'observation s'organisera autour des éléments fondamentaux suivants : ➤ gardes, postures, déplacements, placements, ➤ justesse, éventail et précision technique, ➤ pertinence des séquences attaques-défenses démontrées, ➤ évaluation de l'efficacité, ➤ vitesse, rythme d'action, ➤ qualité des contrôles finaux après la liaison debout-sol.

ii. Contenu de l'épreuve b (épreuve identique dominante technique et compétition)

TACHI-WAZA	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 2 techniques, issues de 2 familles différentes de l'annexe 1 du 2 ^e dan (<i>parmi les koshi-waza, te-waza, ashi-waza, sutemi-waza</i>), seront imposées par le jury..
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit être capable, à partir d'une posture correcte, d'exécuter un déséquilibre suffisant pour lui permettre de bien se placer, afin de projeter Uke sur le dos avec contrôle. La démonstration peut être réalisée en statique ou en déplacement. S'agissant du 3^e dan, il convient d'être plus exigeant sur la précision et l'efficacité technique. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales Judo en tashi-waza : ➤ la connaissance des techniques, ➤ le respect des principes (kuzushi-tsukuri-kake), ➤ le respect de la sécurité (contrôle du partenaire lors de la projection).
NE-WAZA	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 2 techniques issues de 2 familles différentes de l'annexe 1 du 2^e dan (<i>parmi les osaekomi-waza, shime-waza, kansetsu-waza</i>), seront imposées par le jury. Démonstration des techniques en situation.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit être capable, à partir d'une bonne posture d'effectuer des contrôles efficaces. S'agissant du 3^e dan, il convient d'être plus exigeant sur la qualité et la précision de la prestation sur le plan technique. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales Judo en ne-waza : ➤ la connaissance des techniques, ➤ la maîtrise des contrôles, ➤ la posture et appuis au sol.
DÉFENSE	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Les 2 techniques de défense, issues de la série D des 20 techniques imposées seront choisies par le candidat Le candidat nommera les techniques qu'il a choisies. S'agissant du 3^e dan, il convient d'être plus exigeant sur la qualité technique, la logique des réponses apportées, l'aisance générale du candidat et son aptitude à agir avec l'autre.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat doit montrer sa capacité à se défendre tout en respectant l'intégrité physique de son partenaire. Il doit faire preuve d'efficacité, de contrôle, de sobriété et de réalisme dans ses réponses à une situation d'agression. L'observation s'organisera autour des techniques de défenses : ➤ la sincérité de l'attaque d'UKE ➤ la garde et la posture ➤ la précision des esquives, parades, blocages, ➤ la qualité des ripostes, la justesse technique, ➤ la qualité des contrôles finaux.

iii. Contenu de l'épreuve c (uniquement pour la dominante technique)

UCHI-KOMI	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Uchi-komi 3 fois 1 min sur 3 techniques différentes en statique et /ou déplacement. Les candidats devront changer de rôle après 1 mn de prestation. Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve uniquement en tant que Tori.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat devra démontrer sa capacité à reproduire la construction de la gestuelle permettant d'envisager la projection avec une réussite optimale. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales judo en déplacement : ➤ la continuité de l'action et déséquilibre, ➤ le placement du corps, ➤ les techniques exécutées totalement et correctement sans projection, ➤ les techniques adaptées au déplacement, ➤ le rythme régulier, ➤ la posture d'uke, ➤ le kumi-kata approprié.
NAGE-KOMI	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	2 séquences de 1' max (<i>en fonction du rythme et de l'âge des candidats</i>) de nage-komi en déplacement sur 2 techniques différentes choisies par le candidat. Les candidats devront changer de rôle après 1' de prestation (<i>alternance</i>). Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve uniquement en tant que tori.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat devra être capable de projeter avec contrôle son partenaire et de manière rythmée. Les déplacements devront être adaptés et variés permettant un déséquilibre suffisant pour réaliser les techniques avec une bonne exécution. L'observation s'organisera autour de l'efficacité des techniques choisies : ➤ le déséquilibre d'uke, ➤ l'équilibre de tori et placement, ➤ la précision technique, ➤ la vitesse d'exécution en fonction de l'âge, ➤ le contrôle de la projection.
KAKARI-GEIKO et/ou YAKU-SOKU-GEIKO	
	2 exercices d'application pour chaque candidat de type kakari et/ou yaku-soku-geiko (2x2min). La formule sera indiquée dans la fiche préétablie tirée au sort par le candidat. Les candidats devront changer de rôle après le kakari-geiko ou le yaku-soku-geiko de 2mn (<i>alternance et récupération</i>). Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve dans le rôle de tori ou de uke.

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	➤ 1^{ère} formule : 2 kakari-geiko, ➤ 2^e formule : 2 yaku-soku-geiko, ➤ 3^e formule : 1 kakari Geiko et un yaku-soku-geiko. Des consignes spécifiques concernant le kakari-geiko seront indiquées dans la fiche préétablie et choisies parmi les suivantes : ➤ tori attaque uniquement avec des ashi-waza, uke esquivé les attaques (<i>candidat jugé en tant que tori</i>), ➤ tori attaque librement, uke oriente sa défense sur l'esquive (<i>candidat jugé en tant que uke</i>), - tori propose des enchaînements, uke défend librement (<i>candidat jugé en tant que tori</i>). <i>Définition du kakari geiko /// Définition du yaku-soku-geiko : Lexique du recueil des Textes Officiels.</i> Kakari-geiko : exercice d'entraînement où l'un des 2 judokas joue le rôle de l'attaquant, alors que l'autre cultive la défense et l'esquive. Yaku-soku-geiko : ce n'est pas un nage-komi de projection, avec une chute à tour de rôle pendant 2 minutes qui est attendu. Les deux candidats devront proposer des opportunités adaptées aux déplacements et aux postures du partenaire. Les enchaînements devront être démontrés. Les candidats ne devront pas : ➤ bloquer les tentatives d'entrée du partenaire avec les bras, ➤ exécuter des contre-prises, ➤ adopter une attitude défensive marquée pour gêner le partenaire.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	La condition physique des candidats devra permettre l'exécution de l'exercice dans un rythme constant et soutenu. <i>Les jurys évalueront :</i> ➤ le respect des consignes, ➤ la variété technique, ➤ l'aisance dans les déplacements et placements, ➤ la pertinence des opportunités et du temps d'action, ➤ les actions de déséquilibre, la forme de corps, la précision des actions techniques.

UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DEVELOPPEMENT DU JUDO-JUJITSU

Rappels :

Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par la CORG attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi :

- enseignant en exercice, commissaire sportif départemental, arbitre départemental, juge, élu au sein d'un club, bénévole au sein d'un OTD.

Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition se déroulant sur quatre demi-journées organisées par l'OTD donc il dépend.

L'encadrement doit être assuré soit par :

- la commission sportive, les instructeurs du corps arbitral, les commissaires sportifs et arbitres titulaires en exercice le jour de l'évaluation.

4^e DAN

Descriptif des épreuves et critères de jugement par UV.

UV1 : LE KATA

A. Rappels réglementaires :

le candidat présente, dans le rôle de *tori*, le *kime-no-kata* et un autre kata en entier qu'il choisira parmi :

- Le *nage-no-kata*,
- Le *katame-no-kata*,
- Le *kodokan-goshin-jitsu*,
- Le *gonosen*.

B. Généralités sur le jugement des katas :

En cas de réussite à l'un des 2 katas, le candidat valide ce kata. Si le candidat a étudié un seul kata, cette règle de s'applique pas. Il doit présenter les 2 katas requis et les avoir étudiés.

UKE	TORI
➤ Justesse et sincérité des attaques ➤ Maîtrise des chutes	➤ Efficacité des déséquilibres Kuzushi ➤ Justesse des placements Tsukuri ➤ Contrôle des projections Kake ➤ Qualité des esquives ➤ Parades et justesse des ripostes
➤ Respect du cérémonial et maniement des armes pour le kodokan-goshin-jitsu, ➤ Posture, timing, distance, ➤ Placements, déplacements, replacements, ➤ Synergie entre les partenaires, ➤ Respect de l'ordre des techniques, ➤ Sincérité dans les actions/réactions de tori et uke, ➤ Aisance et justesse technique.	

C'est une évaluation globale. S'agissant du 4^e dan, le candidat devra démontrer son niveau de maîtrise dans le kata présenté.

A. Rappels réglementaires :

➤ La dominante compétition :

a. Le candidat démontre :

- Son *tokui-waza* en *nage-waza* (opportunités, séquences tactiques, liaisons debout/sol) - durée minimum 3 mn
- Son *tokui-waza* en *ne-waza* - durée minimum 2 mn
- Des techniques de défenses sur saisies, coups, armes - durée minimum 2 mn

La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est de **10 minutes**.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation globale des 3 parties.

➤ La dominante technique :

a. Le candidat démontre :

- Son *tokui-waza* en *nage-waza* (opportunités, séquences tactiques, liaisons debout/sol) - durée minimum 3mn
- Son *tokui-waza* en *ne-waza* – durée minimum 2 mn
- Des techniques de défense sur saisies, coups, armes – durée minimum 2 mn

La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est de **10 minutes**.

- b. Le candidat démontre, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve, sur une durée maximale de 10 mn, ses acquis techniques dans les exercices d'*uchi-komi*, de *nage-komi*, de *kakari-geiko* et/ou de *yaku-soku-geiko*.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

B. Généralités sur le jugement de l'UV2 :

L'UV2 n'étant pas fractionnable, le candidat doit démontrer avec son partenaire la totalité de l'épreuve avec un seul jury

Le jury ne doit pas interrompre la démonstration, et donnera le résultat à la fin de l'épreuve.

Le temps des différents contenus doit être respecté.

L'évaluation de l'UV doit se faire sur l'ensemble de la prestation. S'agissant du 4^e dan, le candidat devra montrer son niveau de maîtrise.

- i. Contenu de l'épreuve a (épreuve identique dominante technique et compétition).

DETAIL DE LA PRESTATION

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Le candidat précisera oralement le contenu de sa prestation au jury avant de débiter l'épreuve (*tokui-waza en tachi-waza et ne-waza et techniques de défenses*)

MINIMUM EXIGIBLE	DEBOUT : TACHI-WAZA ➤ les éléments techniques présentés doivent être reliés par un fil conducteur et relever d'une construction logique et cohérente, ➤ la démonstration devra couvrir plusieurs situations de combat (<i>opportunités, séquences tactiques, liaison debout-sol...</i>) => <i>Prestation de 3 min minimum</i> <u>Critères de jugement</u> : les éléments fondamentaux de tsukuri, kuzushi, gake, seront observés avec attention, ils sont la base de l'efficacité attendue. <u>Les éléments suivants seront principalement observés</u> : ➤ qualité des appuis au sol, ➤ contrôle de la posture et des déplacements, ➤ distance de travail et efficacité des mises en déséquilibre, ➤ précision des saisies et qualité de la transmission des forces, ➤ précision dans les temps d'action (<i>timing</i>), Justesse et précision sont attendues chez tous les candidats. Les notions de vitesse et de puissance seront appréciées suivant l'âge des candidats SOL : NE-WAZA ➤ les éléments techniques présentés doivent être reliés par un fil conducteur et relever d'une construction logique et cohérente, ➤ les éléments techniques doivent être démontrés dans un contexte réaliste (<i>situations de combat</i>) où les actions et réactions de uke apparaissent nettement. => <i>Prestation de 2 min minimum</i> <u>Critères de jugement</u> : l'observation s'organisera autour des éléments fondamentaux du ne-waza : ➤ postures, placements et déplacements du corps ➤ qualités des appuis au sol et sur le partenaire ➤ précisions des contrôles intermédiaires et finaux et des déséquilibres ➤ timing et continuité des actions et des contrôles. ➤ TECHNIQUES DE DÉFENSE JUJITSU Expression personnelle du candidat d'une durée de 2 minutes minimum couvrant les différents secteurs du judo-jujitsu sur saisie, coups et armes. Le candidat devra exécuter : ➤ des techniques de défense mettant en œuvre l'ensemble des habiletés techniques fondamentales dans les différents contextes de la pratique (<i>garde, saisies, postures, déplacements...</i>), ➤ des défenses et ripostes pertinentes adaptées aux situations d'attaques, couvrant l'ensemble des familles (atémis, clés, projections, liaisons debout-sol, contrôles au sol...), exécutées avec précision et vitesse. Le choix du partenaire est de la responsabilité du candidat. <u>Critères de jugement</u> : ➤ gardes, postures, déplacements, placements, ➤ pertinence des séquences attaques-défenses démontrées, ➤ justesse technique, ➤ vitesse, rythme d'action, ➤ éventail technique, ➤ qualité des contrôles finaux après la liaison debout-sol, ➤ évaluation de l'efficacité Justesse et précision technique.

ii. Contenu de l'épreuve b (uniquement pour la dominante technique)

UCHI-KOMI	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Le candidat choisira les techniques à démontrer en uchi-komi, en statique et en déplacement. Il proposera 2 à 4 techniques différentes en variant les directions d'attaques et les déplacements. En couple si un seul candidat présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve uniquement en tant que tori. Durée de l'épreuve 2 min maxi par candidat en fonction du rythme et de l'âge des candidats.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat devra démontrer sa capacité à reproduire la construction de la gestuelle permettant d'envisager la projection avec une réussite optimale. L'observation s'organisera autour des techniques fondamentales judo en déplacement ➤ continuité de l'action et déséquilibre, ➤ placement du corps, posture d'uke, ➤ techniques exécutées totalement et correctement sans projection, ➤ techniques adaptées au déplacement ➤ rythme régulier, timing.

NAGE-KOMI	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	Le candidat choisira les techniques à démontrer en nage komi en statique et en déplacement. Il proposera 2 à 4 techniques en variant les directions de projections et les déplacements. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve uniquement en tant que Tori. Durée de l'épreuve 2 mn maximum par candidat en fonction du rythme et de l'âge des candidats.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	Le candidat devra être capable de projeter son partenaire avec contrôle de manière rythmée. Les déplacements devront être adaptés et variés permettant un déséquilibre suffisant pour réaliser les techniques avec une bonne exécution. L'observation s'organisera autour de l'efficacité des techniques choisies : ➤ le déséquilibre d'uke, ➤ l'équilibre de tori et placement, ➤ la précision technique, ➤ la vitesse d'exécution en fonction de l'âge, ➤ le contrôle de la projection.

KAKARI-GEIKO et/ou YAKU-SOKU-GEIKO	
ORGANISATION DE L'ÉPREUVE	2 exercices d'application pour chaque candidat de type kakari et/ou yaku soku geiko (2X2 mn) La formule sera indiquée par le jury. Les candidats devront changer de rôle après le kakari geiko ou le yaku-soku-geiko de 2mn (<i>alternance</i>). Après chaque exercice, les candidats doivent récupérer sur un temps au moins égal à la durée de cet exercice. En couple si un seul judoka présente l'examen, il lui sera demandé de réaliser l'épreuve dans le rôle de tori ou de uke. ➤ 1^{ère} formule : 2 kakari-geiko, ➤ 2^e formule : 2 yaku-soku-geiko,

	➤ 3^e formule : 1 kakari Geiko et un yaku-soku-geiko. Des consignes spécifiques concernant le kakari-geiko seront indiquées dans la fiche préétablie et choisies parmi les suivantes : ➤ tori attaque uniquement avec des ashi-waza, uke esquivé les attaques (<i>candidat jugé en tori</i>), ➤ tori attaque librement, uke oriente sa défense sur l'esquive, (<i>candidat jugé en uke</i>), ➤ tori propose des enchaînements, uke esquivé et bloque les attaques (<i>candidat jugé en tori</i>). Définition du kakari-geiko /// Définition du yaku-soku-geiko : Lexique du recueil des Textes Officiels. Kakari-geiko : exercice d'entraînement où l'un des 2 judokas joue le rôle de l'attaquant, alors que l'autre cultive la défense et l'esquive. Yaku-soku-geiko : ce n'est pas un nage-komi de projection, avec une chute à tour de rôle pendant 2 minutes qui est attendu. Les deux partenaires proposent des opportunités, adaptées aux déplacements et aux postures du partenaire amenant à des techniques de projections variées. Les candidats ne devront pas bloquer les tentatives d'entrée du partenaire avec les bras, exécuter des contre-prises, adopter une attitude défensive marquée pour gêner le partenaire.
MINIMUM EXIGIBLE ET CRITÈRES DE JUGEMENT	La condition physique des candidats devra permettre l'exécution de l'exercice dans un rythme constant et soutenu. Les jurys évalueront : ➤ le respect des consignes, ➤ la variété technique, ➤ l'aisance dans les déplacements et placements, ➤ la pertinence des opportunités et du temps d'action, ➤ les actions de déséquilibre, ➤ la forme de corps, ➤ la précision des actions techniques.

UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DEVELOPPEMENT DU JUDO-JUJITSU

Rappels :

Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par la CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi :

- enseignant en exercice, commissaire sportif départemental, arbitre départemental, juge, élu au sein d'un club, bénévole au sein d'un OTD.

Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition se déroulant sur quatre demi-journées organisées par l'OTD donc il dépend.

L'encadrement doit être assuré soit par :

- la commission sportive, les instructeurs du corps arbitral, les commissaires sportifs et arbitres titulaires présents le jour de l'évaluation.

5^e DAN

L'ÉPREUVE :

Prestation personnelle de 25 minutes articulée en trois parties.

Les candidats devront débiter l'épreuve par le *ju-no-kata*.

Les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du judo, jujitsu. *La prestation technique dans son ensemble (debout, sol et jujitsu) doit être cohérente et faire apparaître le fil conducteur du système d'attaque.*

a. JU-NO-KATA

Le candidat démontrera le *ju-no-kata* dans le rôle de *tori*.

b. JUDO DEBOUT ET SOL

Le candidat présentera en travail debout et sol, tout ou partie de son système d'attaque et tout ou partie de son système de défense.

La démonstration devra être organisée selon un plan clair et précis et fera apparaître les principes généraux qui organisent l'ensemble de la démonstration et au choix du candidat :

- Les points clés des principales techniques retenues,
- Le *kumi-kata* et les postures,
- Les opportunités, les séquences tactiques...

Le candidat devra obligatoirement consacrer au **minimum 10 mn** au « judo debout et sol ».

c. JU-JITSU

Le candidat présentera :

- Des techniques de défense mettant en œuvre l'ensemble des habiletés techniques fondamentales dans les différents contextes de la pratique (expression technique, sportive et/ou self défense).
- Des défenses et ripostes pertinentes adaptées aux situations d'attaques, couvrant l'ensemble des familles (atémis, clés, projections, liaisons debout/sol, contrôles au sol...), exécutées avec précision et vitesse.

Le candidat devra obligatoirement consacrer au minimum 5 minutes à l'expression du jujitsu.

Les armes utilisées pour la prestation doivent être celles utilisées dans les katas judo (référéncés). L'utilisation du bâton court (*tambo*) est acceptée.

REMARQUE : Pour l'ensemble des épreuves, mettre en évidence la qualité des connaissances et des savoirs faire techniques permettant de percevoir, de préférence, l'efficacité à la réalisation de trop nombreuses techniques.

ÉCHEC A LA PRESTATION : Si une des parties de la prestation est jugée insuffisante, le candidat aura la possibilité de représenter cette seule partie au prochain examen ou dans le cadre des examens grades/stages nationaux réservés aux professeurs.

Si plus d'une partie est jugée insuffisante, le candidat devra représenter l'ensemble de la prestation.

Le 5^e dan correspond à un **grade** qui renvoie à une **réelle maîtrise technique** de l'activité démontrée dans la dynamique *tori-uke*.

CRITERES DE JUGEMENT PAR PARTIES D'EPREUVE :

CRITÈRES DE JUGEMENT JU-NO-KATA	
UKE	TORI
➤ Déplacements, placements, postures ➤ Précision des attaques, distances	➤ Déplacements, placements, postures, équilibre ➤ Précision et efficacité technique
Pour les 2 exécutants : ➤ respect du cérémonial ➤ fluidité ➤ respect de l'ordre des techniques ➤ gestion coordonnée et harmonieuse des rotations ➤ pertinence des enchainements attaque/défense ➤ la continuité des actions	
CRITÈRES DE JUGEMENT JUDO DEBOUT/SOL	
<u>Densité et durée de la démonstration</u> : le programme technique présenté doit être dense, vivant et durer au moins 10 minutes. <u>Composition</u> : ➤ Le thème est libre mais les éléments techniques présentés doivent être reliés par un fil conducteur et relever d'une construction logique et cohérente. ➤ La démonstration devra couvrir plusieurs situations de combat. <u>Critères de jugement</u> : Les éléments fondamentaux de tsukuri, kuzushi, gake seront observés avec attention, ils sont la base de l'efficacité attendue. D'autres éléments seront principalement observés : ➤ qualité des appuis au sol, ➤ contrôle de la posture et des déplacements, ➤ distance de travail et efficacité des mises en déséquilibre, ➤ précision des saisies et qualité de la transmission des forces, ➤ précision dans les temps d'action (<i>timing</i>). ➤ cohérence des choix Justesse et précision sont attendues chez tous les candidats. Les notions de vitesse et de puissance seront appréciées suivant l'âge des candidats.	

CRITÈRES DE JUGEMENT JUJITSU

Critères de jugement :

- gardes, postures, déplacements, placements,
- pertinence des séquences attaques-défenses démontrées,
- justesse technique,
- vitesse, rythme d'action,
- éventail technique,
- qualité des contrôles finaux après la liaison debout-sol,
- évaluation de l'efficacité.
- cohérence des choix

6^e DAN

L'ÉPREUVE :

Prestation de 30 minutes environ.

Les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du judo, jujitsu.

a. KOSHIKI-NO-KATA

Le candidat démontrera le *koshiki no kata* dans le rôle de *tori*

b. PRESTATION LIBRE - 20MN

Le candidat choisit un, deux ou trois secteur(s), parmi le *nage-waza*, le *ne-waza*, le *jujitsu* et *self défense*.

Si le candidat choisit deux ou trois secteurs, ceux-ci devront être liés entre eux de façon cohérente.

La prestation technique peut être ponctuée par des explications et justifications, si le candidat ou le jury l'estime nécessaire.

Les attendus par domaine, selon la composition choisie de la prestation :

Les attendus du nage-waza : l'analyse et l'illustration des principes du judo dans une expression personnelle issue de son expertise, la connaissance approfondie des éléments d'exécution des techniques dans la recherche de l'efficacité et de la meilleure utilisation de l'énergie.

La démonstration commentée devra mettre en évidence la capacité du candidat à expliquer et illustrer ses choix techniques.

Les attendus du ne-waza : l'analyse et l'illustration des principes du judo dans une expression personnelle issue de son expertise, la connaissance approfondie des éléments de contrôle et/ou de soumission en application des principes de base et la cohérence des choix personnels du candidat pour une meilleure efficacité.

La démonstration commentée devra mettre en évidence la capacité du candidat à expliquer et illustrer ses choix techniques.

Les attendus du jujitsu et self défense : l'analyse et l'illustration des principes du jujitsu et de la self défense dans une expression personnelle issue de son expertise. Seules les armes des katas de judo pourront être utilisées ainsi que le bâton court.

Les critères d'évaluation de la prestation technique libre porteront, selon les choix réalisés sur :

La pertinence de la conception de la prestation complète : la personnalisation du travail conçu et démontré, la capacité à faire apparaître la cohérence de l'ensemble, la pertinence des choix (techniques, situations de déplacements, etc.), l'efficacité des réalisations, les interactions avec *uke*, l'adaptation compte tenu des capacités et de l'âge du candidat.

La qualité de la prestation : le jury appréciera la richesse des connaissances acquises, le savoir-faire, la logique des propositions, l'originalité éventuelle tout en conservant l'efficacité des réalisations et la pertinence de l'ensemble par rapport au thème principal.

c. L'ENTRETIEN AVEC LE JURY - 10 MN

Cette épreuve fait partie de l'examen et participe donc à l'évaluation, sans pour autant pouvoir compenser l'évaluation de la prestation technique. Elle permet un échange visant à conforter/optimiser/développer la prestation physique avec la participation du jury (pour l'obtention d'une mention par exemple).

Les attendus de l'entretien : il permettra au candidat de s'exprimer sur la prestation et ses choix et au jury de poser toute question utile à une meilleure compréhension, et par extension, dans tout autre domaine touchant à la culture, aux us et coutumes, à l'histoire de l'évolution du judo et jujitsu en France et plus généralement dans le monde. En fait, il vérifiera si le candidat possède le niveau de maîtrise, d'expertise et de rayonnement d'un 6^e dan.

Remarques : pour le travail debout/sol/jujitsu, il est possible, éventuellement, d'expliquer les démonstrations.

ECHEC A LA PRESTATION : Le candidat refusé à la suite de sa prestation pourra se représenter à sa convenance et sans limite de présentation.

CRITERES DE JUGEMENT PAR PARTIES D'EPREUVE :

CRITÈRES DE JUGEMENT KOSHIKI-NO-KATA	
UKE	TORI
➤ précision et sincérité dans les attaques ➤ maîtrise des chutes	➤ précision et efficacité dans l'exécution technique ➤ permanence du contrôle ➤ efficacité des déséquilibres
Pour les 2 exécutants : ➤ respect de l'ordre des techniques ➤ respect du cérémonial ➤ attitude ➤ qualité des déplacements et des postures ➤ synergie des actions (actions-réactions /// attaque-défense) ➤ occupation de la surface	

CRITÈRES DE JUGEMENT JUJITSU

Critères de jugement :

- gardes, postures, déplacements, placements,
- pertinence des séquences attaques-défenses démontrées,
- justesse technique,
- vitesse, rythme d'action,
- éventail technique,
- qualité des contrôles finaux après la liaison debout-sol,
- évaluation de l'efficacité
- cohérence des choix

CRITÈRES DE JUGEMENT PRESTATION LIBRE

Densité et durée de la démonstration : le programme technique libre présenté doit être dense, vivant et durer 20 minutes.

Composition :

- Le thème est libre mais les éléments techniques présentés doivent être reliés par un fil conducteur et relever d'une construction logique et cohérente.
- La démonstration devra couvrir plusieurs situations de combat.

Critères de jugement :

Les éléments fondamentaux de tsukuri, kuzushi, gake seront observés avec attention, ils sont la base de l'efficacité attendue.

D'autres éléments seront principalement observés : ➤

- qualité des appuis au sol,
- contrôle de la posture et des déplacements,
- distance de travail et efficacité des mises en déséquilibre,
- précision des saisies et qualité de la transmission des forces,
- précision dans les temps d'action (*timing*).
- cohérence des choix
- Contrôles efficaces en ne-waza
- Inter actions avec uke
- Justesse technique

Justesse et précision sont attendues chez tous les candidats.

Les notions de vitesse et de puissance seront appréciées suivant l'âge des candidats.

7^e DAN

L'ÉPREUVE :

a. ITSUTSU NO KATA

Le candidat démontrera l'*itsutsu no kata* dans le rôle de tori.

b. PRESTATION TECHNIQUE - 15 à 20 MN

Le candidat choisit un thème. S'agissant du 7^e dan, la démonstration doit être différente de celle requise pour le 6^e dan. Elle doit être d'ordre pédagogique, commentée et s'adresser à des judoka « ceinture noire ». La prestation sera suivie d'un entretien de **10 à 15 mn**. C'est le moment réservé aux explications et justifications, si le candidat ou le jury l'estime nécessaire.

Les attendus par domaines (selon la composition choisie de la prestation) :

Les attendus de la prestation : la prestation doit véritablement enrichir le patrimoine du judo français et être mise à disposition des générations actuelles et futures.

La démonstration commentée devra mettre en évidence la capacité du candidat à expliquer et illustrer ses choix techniques, tout en précisant les points fondamentaux et nécessaires à l'efficacité des techniques proposées.

Les critères d'évaluation de la prestation libre porteront, selon les choix réalisés, sur :

La pertinence de la conception de la prestation complète : la personnalisation du travail conçu et démontré, la capacité à faire apparaître la cohérence de l'ensemble, la pertinence des choix (techniques, situations de déplacements, etc.), l'efficacité des réalisations, les interactions avec *uke*, l'adaptation compte tenu des capacités et de l'âge du candidat.

La qualité de la prestation : le jury appréciera la richesse des connaissances acquises, le savoir-faire, la logique des propositions, l'originalité éventuelle tout en conservant l'efficacité des réalisations et la pertinence de l'ensemble par rapport au thème principal.

c. L'ENTRETIEN AVEC LE JURY - 10 à 15 MN

Cette épreuve fait partie de l'examen et participe donc à l'évaluation, sans pour autant pouvoir compenser l'évaluation de la prestation technique. Elle permet un échange visant à conforter/optimiser/développer la prestation technique avec la participation du jury (pour l'obtention d'une mention par exemple).

Les attendus de l'entretien : il permettra au candidat de s'exprimer sur sa prestation et ses choix et au jury de poser toute question utile à une meilleure compréhension. En fait, il vérifiera si le candidat possède le niveau de maîtrise et d'expertise d'un 7^e dan.

Remarques : pour le travail debout/sol/jujitsu, le candidat doit expliquer les démonstrations. Celles-ci sont de nature pédagogique et doivent s'adresser à des judoka « ceinture noire ».

CRITÈRES DE JUGEMENT ITSUTSU-NO-KATA	
UKE	TORI
➤ précision et sincérité dans les attaques ➤ maîtrise des chutes	➤ précision et efficacité dans l'exécution technique ➤ permanence du contrôle ➤ efficacité des déséquilibres
Pour les 2 exécutants : ➤ respect de l'ordre des techniques ➤ respect du cérémonial ➤ attitude ➤ qualité des déplacements et des postures ➤ synergie des actions (actions-réactions /// attaque-défense) ➤ occupation de la surface	

CRITÈRES DE JUGEMENT PRESTATION LIBRE
<u>Densité et durée de la démonstration</u> : le programme technique libre présenté doit être dense, vivant et durer au moins 15 minutes sans excéder 20 mn. <u>Composition</u> : ➤ Le thème est libre mais les éléments techniques présentés doivent être reliés par un fil conducteur et relever d'une construction logique et cohérente. ➤ La démonstration devra couvrir plusieurs situations de combat. <u>Critères de jugement</u> : Les éléments fondamentaux de tsukuri, kuzushi, gake seront observés avec attention, ils sont la base de l'efficacité attendue. D'autres éléments seront principalement observés : ➤ - qualité des appuis au sol, ➤ contrôle de la posture et des déplacements, ➤ distance de travail et efficacité des mises en déséquilibre, ➤ précision des saisies et qualité de la transmission des forces, ➤ précision dans les temps d'action (<i>timing</i>). ➤ cohérence des choix ➤ Contrôles efficaces en Ne-Waza ➤ Inter actions avec Uke ➤ Justesse technique Justesse et précision sont attendues chez tous les candidats. Les notions de vitesse et de puissance seront appréciées suivant l'âge des candidats.

LES PROGRAMMES TECHNIQUES

REFERENTIEL DES TECHNIQUES JUDO

PROGRAMME TECHNIQUE UV2 1^{er} DAN, 2^e DAN, 3^e DAN

TECHNIQUES DE PROJECTION (NAGE WAZA JUDO, JUJITSU)				
Pour le grade de	KOSHI-WAZA	TE-WAZA	ASHI-WAZA	SUTEMI-WAZA
1 ^{er} dan	haraï-goshi kubi-nage koshi-guruma o-goshi tsurikomi-goshi uchi-mata uki-goshi	ippon-seoi-nage kata-guruma uki-otoshi tai-otoshi morote-seoi-nage	de-ashi-baraï (haraï) hiza-guruma sasae-tsurikomi-ashi ko-soto-gari ko-uchi-gari okuri-ashi-baraï (haraï) o-soto-gari o-uchi-gari uchi-mata	sumi-gaeshi tomoe-nage
2 ^e dan	hane-goshi sode-tsurikomi-goshi tsuri-goshi	eri-seoi-nage te-guruma morote-gari kuchiki-taoshi	o-guruma ashi-guruma ko-soto-gake o-soto-otoshi tsubame-gaeshi	ura-nage tani-otoshi yoko-guruma yoko-gake Ko-uchi-makikomi yoko-tomoe-nage uki-waza
3 ^e dan	utsuri-goshi ushiro-goshi	sumi-otoshi kibisu-gaeshi uchi-mata-sukashi sukui-nage yama-arashi seoi otoshi	haraï-tsurikomi-ashi o-soto-guruma o-soto-gaeshi	soto-makikomi harai-makikomi yoko-wakare yoko-otoshi tawara-gaeshi daki-wakare

TECHNIQUES AU SOL (NE-WAZA JUDO, JUJITSU)				
Pour le grade de	IMMOBILISATIONS OSAEKOMI-WAZA	ETRANGLEMENTS SHIME-WAZA	CLES AUX COUDES KANSETSU-WAZA	
1 dan	hon-gesa-gatame kami-shiho-gatame yoko-shiho-gatame tate-shiho-gatame ushiro-gesa-gatame	gyaku-juji-jime hadaka-jime kata-juji-jime nami-juji-jime okuri-eri-jime	ude-hishigi-juji-gatame ude-hishigi-ude-gatame ude-garami	
2 dan	kuzure-kami-shiho-gatame kuzure-gesa-gatame kuzure-tate-shiho-gatame kuzure-yoko-shiho-gatame	sankaku-jime kata-ha-jime kata-te-jime sode-guruma-jime	ude-hishigi-hiza-gatame ude-hishigi-waki-gatame	
3 dan	makura-gesa-gatame kata-gatame	morote-jime tsukkomi-jime ashi-gatame-jime ryo-te-jime	ude-hishigi-ashi-gatame ude-hishigi-sankaku-gatame ude-hishigi-hara-gatame	
TECHNIQUES DE DEFENSE (JUDO, JUJITSU)				
1 dan	séries A et B	Défense : Réponses libres et adaptées à une situation d'agression	Le candidat doit démontrer sa capacité à se défendre tout en respectant l'intégrité physique de son assaillant. Il doit faire preuve d'efficacité, de contrôle, de sobriété et de réalisme dans ses réponses à une situation d'agression.	
2 dan	séries C			
3 dan	série D			

ANNEXE 1 : LES 20 ATTAQUES DEFENSES IMPOSEES JUJITSU

SÉRIE A

SAISIE AVEC LES MAINS



Katate-dori
Saisie de paume à deux mains



Eri-dori
Saisie de col en croisant les bras



Mae-kubi-dori
Saisie à deux mains au cou



Yoko-kubi-dori
Saisie à deux mains de côté au cou



Yoko-sode-dori
Saisie de la manche de côté

SÉRIE B

SAISIE AVEC LES BRAS



Mae-dori
Saisie de face en croisant sous les bras



Yoko-dori
Saisie de côté en croisant les bras



Yoko-kubi-dori
Saisie du cou de côté



Mae-kubi-dori
Saisie du cou de face



Hajake-jime
Étranglement par l'arrière

SÉRIE C

COUPS - ATEMI



Jodan-ni-tsuki
Coup de poing direct haut



Chudan-gyaku-tsuki
Coup de poing direct (haute)



Jodan-naname-shuto
Attaque en attaque avec l'armement de la main



Chudan-mae-geri-kekomi
Coup de pied direct de face



Chudan-mawashi-geri
Coup de pied circulaire

SÉRIE D

COUPS AVEC ARMES



Naname-tsuki
Piquet de tout azimut



Chudan-tsukami
Piquet de face



Naname-uchi
Piquet de tout azimut



Kiri-komi
Attaque de tout azimut



Yoko-uchi
Attaque ciblée à la tête

Document communiqué sous réserve de droits réservés © Fédération Française de Judo - Tous droits réservés



REFERENTIEL DES TECHNIQUES JUDO-JUJITSU

(ATEMI-WAZA + CLES – TECHNIQUES DE PROJECTIONS SPECIFIQUES)

	NOMENCLATURE	TRADUCTION
BLOCAGES	jodan-age-uke	Blocage haut en remontant avec l'avant bras
	gedan-barai	Défense en balayant avec l'avant bras de l'intérieur vers l'extérieur d'une attaque partie basse
	uchi-uke	Blocage de l'intérieur vers l'extérieur
	soto-uke	Blocage de l'extérieur vers l'intérieur
CLES DE CONTRÔLE	kote-mawashi	Luxation de poignet en flexion en rotation interne
	kote-gaeshi	Luxation de poignet en flexion en rotation externe
	tekubi-osae ou kote-osae	Luxation par pression du poignet en direction du coude
	kote-hineri	Luxation de poignet en rotation interne
	ude-gatame	Luxation du bras en hyper extension
	waki-gatame	Clé sur le coude par l'aisselle
	hara-gatame	Clé de coude par le ventre
	ude-nobashi	Luxation de neutralisation par étirement du bras et torsion du poignet
	yubi-kansetsu	Luxation des doigts en hyper extension
	yuki-chigae	Luxation par hyper pronation du poignet et appui sur le coude
	ude-osae	Luxation du bras par contrôle en appui au sol
CLES AVEC PROJECTION	shiho-nage	Projection dans les 4 directions
	kokyu-nage	Projection par la respiration
	tenchi-nage	Projection par bras en extension
	irimi-nage	Projection en entrant
	ude-kime-nage	Projection en avant par blocage du coude
	kaiken-nage	Projection rotatoire
COUPS MEMBRES SUPÉRIEURS	tettsui-oroshi	Coup de poing du haut vers le bas frappé avec le poing fermé en marteau
	oi-tsuki	Coup de poing direct donné avec le poing situé du côté de l'appui avant
	haito-uchi	Coup frappé avec le tranchant intérieur de la main
	yoko-uchi	Coup de poing de côté
	haishu	Coup frappé avec le revers de la main
	shuto	Coup frappé avec le tranchant extérieur de la main
	naname-tsuki	Coup circulaire avec le dessus du poing
	mawashi-tsuki	Coup de poing circulaire
	teisho-tsuki	Coup donné avec la paume de la main
	ura-uchi	Coup de poing de revers avec le dos de la main
	age-tsuki	Coup de poing en remontant
	ago-tsuki	Coup de poing au menton
	gyaku-tsuki	Coup de poing direct donné avec le poing situé du côté de l'appui arrière
	atama	Coup porté avec la tête
	maete-tsuki	Coup de poing rebondissant par man avant
	shito	Coup donné avec la pointe des doigts, main tendue
	hiji ou empi-uchi	Coup frappé avec la pointe du coude
COUPS MEMBRES INFÉRIEURS	mae-geri	Coup de pied avant (fouetté = Keage) ou (Pénétrant = Kekomi)
	yoko-geri	Coup de pied de côté
	mawashi-geri	Coup de pied circulaire avant
	hiza-geri	Coup de genou
	ura-mawashi-geri	Coup de pied circulaire arrière
	ushiro-geri	Coup de pied arrière (fouetté = Keage) ou (Pénétrant = Kekomi)
	mikazuki-geri	Coup de pied en croissant porté avec l'intérieur du pied, dans un mouvement de l'extérieur vers l'intérieur
	ushiro-mawashi-geri	Coup de pied en déplacement circulaire arrière
	kakato-geri	Coup avec le talon
	teisoku-geri	Atemi avec le dessous du pied
	kin-geri	Atemi du pied aux parties génitales
	fumi-komi-geri	Coup de pied avec action écraser
	o-mawashi-barai	Projection par application de O-mawashi-geri sur la jambe avancée
	ura-mawashi-barai	Projection par application de Ura-mawashi-geri sur la jambe avancée

LEXIQUE

BLOCAGE

Action de défense « au contact » dans laquelle les combattants s'opposent force contre force.

CONFUSION

Simulation d'attaque ayant pour but de créer une réaction chez l'adversaire et permettant d'exécuter une technique initialement prévue.

CONTRE-PRISE

Séquence tactique dans laquelle celui qui fait la dernière action la réalise à partir d'une action déjà engagée par l'autre.

DÉFENSE

Séquence tactique qui annihile une attaque de l'adversaire.

ENCHAÎNEMENT

Séquence tactique dans laquelle celui qui a engagé sincèrement la 1ère technique, utilise la réaction de l'autre pour effectuer une nouvelle technique.

ESQUIVE

Action de défense dans laquelle l'attaqué se soustrait à l'action de l'attaquant par déplacement de tout ou partie de son corps en évitant d'opposer les forces.

KAKARI-GEIKO

Exercice d'entraînement où l'un des deux judokas joue le rôle de l'attaquant, alors que l'autre cultive l'esquive, la défense. Exercice à thème dont les consignes peuvent varier selon les intentions pédagogiques.

KATA

Ce sont les « **exercices de style** » du Judo, Jujitsu. Ils doivent refléter le degré de connaissance et la maîtrise des exécutants. En japonais, le mot « kata » signifie : forme fondamentale.

Le kata du judo, jujitsu c'est la démonstration des principes de base d'attaque et de défense suivant une progression rigoureuse, résultat de l'expérience et de la réflexion des meilleurs et des plus anciens maîtres du Judo, Jujitsu. Le kata est l'une des unités de valeurs nécessaires à l'obtention de la ceinture noire ou des dan.

OPPORTUNITÉ

Occasion favorable (offerte ou créée) à l'application d'une technique. Elle s'organise par exemple à partir de composantes comme : action de kumi-kata, déplacement, changements de postures, attaques, etc.

RANDORI

Exercice libre d'attaque et de défense où les partenaires s'orientent vers l'attaque en assurant conjointement leur sécurité. Cet exercice d'entraînement est sans consigne et sans attachement au résultat. Il se déroule dans un contexte dynamique et souple, où les partenaires adaptent leur comportement à leur niveau respectif.

SÉQUENCE TACTIQUE

Phase d'opposition ou d'étude dans laquelle des actions d'attaque et de défense se succèdent.

SITUATION DE TRAVAIL

Position respective de tori et de uke qui précède l'application d'une technique.

YAKU SOKU GEIKO

Exercice d'entraînement à l'attaque. Les deux partenaires recherchent les opportunités, la vitesse, l'efficacité, etc. Ils peuvent insister sur tel ou tel point de leur entraînement réciproque en modifiant la convention de cet exercice.

CONTACTS

SECTEUR GRADES – CSDGE

Guy LEBAUPIN

Membre de la Direction Technique Nationale

☎ 01 40 52 16 75

Isabelle LASNEL

☎ 01 40 52 16 75

✉ grade@ffjudo.com

SECTEUR FORMATION DES JUGES

Mikaël MARGERIT

Membre de la Direction Technique Nationale - DTN Adjoint

☎ 01 40 52 16 84

✉ formation@ffjudo.com

Michèle LIONNET

Membre de la Direction Technique Nationale

☎ 01 40 52 16 84

✉ formation@ffjudo.com

Virginie AMATE

☎ 01 40 52 16 05

✉ formation@ffjudo.com

LIENS VERS LE SITE INTERNET DE LA FFJDA

<http://www.ffjudo.com/progression>

<http://www.ffjudo.com/stages-formation>